



Erreurs successives taxe d'habitation

Par **Pingouin63**, le **17/04/2014** à **09:43**

Bonjour à tous. rnrnJe vous expose mon cas. J'ai l'impression d'être dans les 12 travaux d'Astérix...rnrnTout commence le 10 octobre 2013: je reçois une taxe d'habitation portant mon nom et... celui du frère de mon conjoint.rnrnRésultat: appel aux impôts, annulation de la taxe.rnrnDébut janvier, nous recevons un nouvel avis d'imposition, pour lequel nous faisons une demande de remise gracieuse, acceptée totalement. Reste la taxe d'audiovisuel, portée uniquement sur la première taxe (annulée), mais ça c'est normal. rnrnNous recevons ce mardi une mise en demeure portant sur la somme de l'avis reçu en octobre, avec un montant faux. Sur cette mise en demeure est portée une somme correspondant... à ce que mon beau-frère a payé pour sa propre taxe d'habitation!!rnrnEn gros, les impôts:rnrn-m'ont mise en couple avec mon beau-frère,rnrn-m'ont remise en couple avec la bonne personnernrn-m'ont renvoyé une bonne taxe au bon nom, totalement dégrévée rnrn-m'ont imputé le paiement de mon beau-frère à une taxe annulée...rnrnIls ne s'y retrouvent plus aux impôts, je ne peux pas les joindre, et je ne sais pas quoi faire...rnrnQu'en pensez-vous?rnrnBonne journée.

Par **Michel**, le **17/04/2014** à **10:56**

Bonjour,rnrnLe plus simple est de prendre RV avec l'inspecteur des impôts qui suit votre dossier et venir avec tous vos justificatifs.rnrnC'est sur que c'est plus contraignant qu'un courrier, mais souvent cela permet de régler définitivement ce genres de problème.

Par **alterego**, le **17/04/2014** à **11:07**

Bonjour,rnrnFaites comme vous le conseille Michel, ce n'est pas par téléphone, mails ou courrier que ce règlent les problèmes ou les litiges avec le Trésor Public.rnrnN'oubliez pas de vous munir de tous les justificatifs.rnrnDe vive voix, vous éviterez nombre de malentendus.rnrnCordialement

Par **Pingouin63**, le **17/04/2014** à **11:10**

Merci pour votre réponse rapide Michel. rnrnMalheureusement je travaille et je ne peux pas poser de congés pour me rendre aux impôts. rnD'ailleurs il faudrait que mon brau-frère vienne avec moi, et celui-ci travaille actuellement sur Paris du lundi au samedi (restauration).rnrnAu téléphone personne ne peut me donner de réponse, à part "le service dont vous dépendez ne répond plus depuis plusieurs mois'....

Par **jibi7**, le **17/04/2014** à **11:24**

Bonjour PingouinrnrnDirection Régionale des Finances Publiquesrnimpots.gouv.fr/rn2 Rue Gilbert Morel, 63000 Clermont-Ferrandrnrn04 73 43 10 00 rnSi vous appelez ce numéro avant midi ou après 13h ils pourront vous indiquer ou vous adresserrnrnDans un premier temps si vous et votre beau frère pouvez disposer d'un fax demandez à quel numéro envoyer les documents.rnrnMais aussi commencez par vérifier vos numéros respectifs fiscaux et comparez avec les anciens ainsi qu'avec ceux de vos impôts sur les revenus.rnrnIl arrive parfois que les erreurs se programment lors d'un changement d'adresse d'un homonyme ou d'un parent.rnLa poste fait elle aussi des erreurs en transmettant les nouvelles adresses.rnrnAvantages et inconvénients du tout informatique.rnrnAvantages